

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 169 / 1er avril 2014

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

PONTS NATURELS

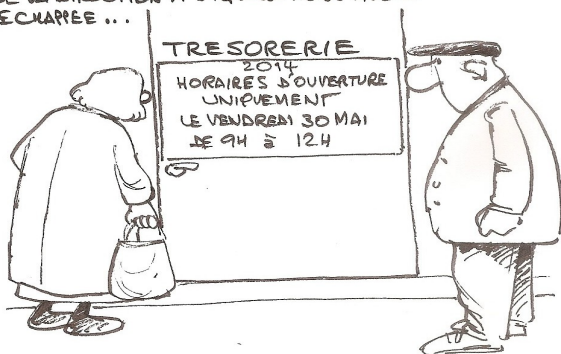
Lors du CTL du 19 novembre 2013, le pont de l'ascension (30 mai) n'avait pas été retenu par la Direction de la DRFIP 44 au motif qu'il se situerait probablement pendant la campagne d'impôt sur le revenu.

Position confirmée il y a moins d'un mois lors du CTL du 27 février, après questionnement de la DG.

Or, on vient d'apprendre que la campagne IR se terminera le 20 mai...! La CGT a donc questionné la DRFIP 44 sur sa position au regard de cette nouvelle donne.

(voir [ici](#) la position de principe défendue par la CGT)

PONT NATUREL ET CONTRACTION HORAIRE
D'OUVERTURE AU PUBLIC : LA DÉCISION DU CT
DE LA DIRECTION A LA QUELLE NOUS AVONS
ÉCHAPPÉ ...



PREMONITION ?

Notre tout récent n° 167 évoquait les risques d'agression à l'accueil quand on renvoyait chez lui un contribuable... pour qu'il prenne rendez-vous par téléphone (Ubu n'aime pas Marianne).

Vendredi 28 mars, SIP de Saint-Nazaire. Un contribuable arrive furieux (avis à tiers détenteur à sa banque et à Pôle Emploi). La collègue au pré-accueil prononce la phrase fatidique « il faut téléphoner ».

Violent coup de poing du contribuable sur la banque d'accueil, et verbe haut. Un collègue intervient et réussit à le calmer.

Il est finalement... reçu en box.

Les indéniables difficultés d'un service liées aux effectifs (et l'absence de dépanneur* malgré les demandes) justifient-elles les consignes hiérarchiques qui aboutissent à faire prendre des risques aux collègues de l'accueil, en refusant de recevoir un contribuable qui se présente au SIP (et même, à défaut de pouvoir le recevoir sur le champ, simplement de lui fixer un rendez-vous) ?

* = renfort (pour les collègues de la filière fiscale)

OUI ET NON

« C'est trop cher ». « Les syndicats sont trop faibles ». « Cela ne sert à rien »...

NON, ce n'est pas trop cher. Parce qu'une cotisation, ce n'est pas cher payer le prix de l'indépendance qui permet de protéger les salarié-es, individuellement et collectivement, de la dépendance à l'égard des employeurs, de l'arbitraire et de l'exploitation.

Le syndicalisme libre et indépendant ne doit dépendre que de ses adhérents.

OUI, notre syndicalisme est trop faible parce qu'il compte trop peu d'adhérents. **NON**, il ne suffit pas de voter aux élections

professionnelles : un syndicalisme d'opinion n'est pas suffisant pour faire pencher la balance du bon côté. Bien sûr, par son audience électorale, il fait la preuve de sa légitimité, mais les employeurs (l'Etat pour ce qui nous concerne) ne plient pas devant « l'opinion », si juste soit-elle. Ils ne plient que face à la force organisée.

OUI, le mouvement syndical est divisé. Patrons, gouvernement et partis le courtisent dans l'espoir d'en faire leur courroie de transmission.

Il s'en trouve certains pour y répondre, ou répondre favorablement à ces sirènes selon lesquelles les syndicalistes devraient se montrer « raisonnables », participer à « l'effort commun », devenir des « partenaires ».

La CGT n'accepte pas ces marchés de dupes dans lesquels les salarié-es sont toujours les perdants. Nous n'avons pas face à nous des « partenaires », mais dans le meilleur des cas des interlocuteurs, et la plupart du temps des adversaires.

OUI, nous voulons **négoier**, ce qui signifie l'acceptation de compromis qu'imposent à un moment donné le rapport de force, mais toujours sur la base des revendications de nos mandants et sous leur contrôle. **NON**, nous n'acceptons pas un « dialogue social » qui nous condamnerait dans le meilleur des cas à n'être que les spectateurs du désastre, et dans le pire d'en devenir les complices.

Enfin **NON**, ça ne sert pas à rien. Il est vrai que ces dernières années, le mouvement syndical n'a pas obtenu de nouvelles conquêtes sociales. Pire, il a du mal à préserver celles qui ont été arrachées (et à quel prix !) par les générations précédentes.

Mais où en serions-nous s'il ne se trouvait pas des organisations syndicales pour dire **NON** et pour faire contrepoids à la déréglementation généralisée qui cherche à réduire le « coût du travail » ?

OUI, nous pouvons défendre les droits qui nous restent, reconquérir ce qui a été perdu, aller à la conquête d'une situation meilleure. En un mot, redonner un sens à un mot qui n'est plus guère employé de nos jours : **le progrès**.

A une condition cependant : c'est de s'y mettre très nombreux. En y réfléchissant bien, est-ce tellement exigeant ? Il nous semble que **NON** !

Alors...**OUI** ?

Assemblée Générale de la CGT Finances Publiques 44 le 14 avril à NANTES (Maison des syndicats)

Celles et ceux qui hésiteraient encore à adhérer (on se demande bien pourquoi) peuvent venir voir de quoi il retourne.

4 ateliers de réflexion et discussion y sont prévus :

- Conditions de vie au travail et action syndicale
- Dématérialisation et informatique : quel impact au quotidien
- Service public de proximité et maillage territorial
- Syndicalisme et évolution de la société : individualisme, intolérance et montée du racisme

En clôture, projection du film « Les jours heureux », témoignage sur l'héritage du programme du Conseil National de la Résistance dans notre société.

Chacun-e a le droit d'assister à l'assemblée générale syndicale de son choix. Inscription auprès d'un-e militant-e CGT ou par mail sur la bal de la section.